

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret à Offroy et Cie, 16 octobre 1885](#)

Marie Moret à Offroy et Cie, 16 octobre 1885

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 1 p. (87r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 16 octobre 1885,
Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 41
(2)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44350>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [16 octobre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Après examen du relevé de son compte, Marie Moret conteste le montant d'encaissement des obligations Suez.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère 16 9^{bre} 99

87

Messieurs Offroy et C^{ie},

J'ai d'honneur de vous confirmer mon
pli chargé d'hier, ma lettre et la carte postale
de même date.

J'ai examiné les relevés de mon compte
jusqu'à ce jour que vous avez bien voulu m'en
noter. Je suis d'accord avec vous sur les divers
encaissements faits par vous pour mon
compte, sauf en ce qui concerne le Suez 5⁰⁰
En effet, vous portez :

Encaissement de 229 obligations Suez 5⁰⁰
12⁵⁰ 229

Or, le "Bulletin décadaire du canal de Suez"
du 22 7^{bre} dernier, porte que les coupons de 12⁵⁰
des obligations 5⁰⁰ subissent une retenue de
139 millièmes, ce qui les réduit à 12⁵⁰ 312.
Je vous prie donc de bien vouloir me dire
pourquoi ils sont réduits sur mon compte
à 12⁵⁰ 259 ?

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de ma parfaite considération

Marie Moret